



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Sous la bannière du Christ-Roi

Rappelez-vous, c'était fin 2011, durant des semaines entières ce furent des soirées de prière et de combat pour la défense de l'honneur du Christ. C'était un mouvement de sainte colère, de prière devant le blasphème. Il était impossible de nous taire alors qu'il s'agissait de défendre Jésus-Christ.

La place du Châtelet aurait pu être baptisée « Place du chapelet ». En effet, jamais place de Paris n'avait fait résonner tant de chapelets, et si les CRS avaient oublié le *Je vous salue Marie*, je vous assure qu'ils le savent maintenant par cœur. Après l'une des manifestations qui avait rassemblé plus de 5 000 personnes, nous étions 800 au Châtelet. Nous avons tellement prié et crié notre réprobation que nos voix en avaient pris un coup, mais l'amour de Jésus-Christ n'en était que plus fort. Certains d'entre vous avaient alors exprimé respectueusement mais fermement leur réponse au profond mépris que le cardinal archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois, sur K.T.O. avait exprimé. Je n'invente pas, vous étiez selon lui des « idiots sympathiques ».

Il y a peu nous étions encore en campagne pour crier notre indignation contre ceux qui veulent aujourd'hui supprimer les fêtes chrétiennes en France.

Je ne peux donc m'empêcher de penser, en la fête du Christ-Roi encore si proche, aux Cristeros du Mexique lâchement abandonnés dans leur résistance par des hommes d'Église. Mais

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. C'est lui Jésus-Christ Roi qui aura le dernier mot sur tous les lâches et les corrompus de la terre.



Avec toute l'autorité du chef suprême de l'Église a été exposée en 1925, dans l'encyclique *Quas primas* du pape Pie XI, la doctrine de la royauté du Christ et instituée la fête du Christ-Roi. Nous fêtons donc l'affirmation solennelle du droit de Jésus-Christ à régner sur tout, y compris la culture.

Le pape Pie XI, en instituant en 1925 une fête spéciale à la royauté du Christ, avait voulu souligner que le Christ continue à régner sur les hommes et les institutions comme au temps où les Mages venaient l'adorer à Bethléem.

Il avait voulu réaffirmer notre devoir de respecter les droits de Dieu aujourd'hui violés par la mentalité antireligieuse du laïcisme qui veut soustraire à la douce domination de la loi divine toutes les formes de l'activité humaine.



« Oui, Jésus-Christ est Roi, disait saint Hilaire, je ne sais pas qui pourrait lui contester ce titre après que le larron le lui a reconnu sur la croix ».

« Souvenez-vous de moi dans votre royaume ». Il n'est pas une page des prophètes, pas un des évangélistes qui n'impute à Jésus-Christ ses qualités et ses attributions de Roi. Jésus est encore au berceau et déjà les Mages cherchent

le roi des Juifs. Jésus est à la veille de mourir. Pilate lui demande: « Vous êtes donc Roi? – Je le suis ». Cette réponse est faite avec un tel accent d'autorité que Pilate consacre la royauté de Jésus par une écriture publique et une affiche solennelle. Le mot « Rex » écrit le cardinal Pie, fut écrit sur le bois de la croix par ordre de Pilate. Ce que le procureur romain a écrit était bien écrit, et restera écrit. Le Roi Jésus, dans la personne de ses vicaires rois, a survécu à tous les empereurs et à tous les puissants qui ont voulu effacer son titre de Roi.

Il est un roi dont la gloire est éter-

Page 1 Editorial M. l'abbé X. Beauvais

Page 4 Au sujet des actions du théâtre

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 6 Dieu juste

par M. l'abbé N. Cadiet

Page 8 La barque de Pierre... cap sur les récifs!

par M. l'abbé J.-P. Boubée

Page 10 Pour le mois du Purgatoire

Page 12 L'Histoire retirée du caniveau

par Michel Fromentoux

Page 14 Nés en 1930... nous sommes des « survivants »

par Jean-François Debay

Page 15 Association Madame Élisabeth de France

Page 15 La vie de la paroisse... en images

Page 16 Activités — Annonces

nelle. Les trônes de la terre se sont écroulés et les yeux les plus fidèles n'ont plus d'autre tribut à payer que le tribut de leurs larmes. Son trône à lui, Jésus, Roi des hommes, son trône à lui est éternel. Le commentaire de Bossuet est intéressant, à ce sujet : « Et si l'inscription de Pilate nous déplait à lire, parce qu'elle a été tracée par une main indigne, entendons l'arrêt divin que Jésus lui-même promulgue : "Pour moi, j'ai été établi par lui Roi sur la sainte montagne de Sion... Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi et je vous donnerai toutes les nations en héritage" ». Jésus-Christ, en tant que Dieu était Roi de toute éternité et par conséquent, en entrant en ce monde, il apportait avec lui déjà sa royauté. Mais Jésus-Christ en tant qu'homme a conquis sa royauté à la sueur de son front, au prix de tout son sang.

On veut bien de Jésus-Christ Rédempteur, de Jésus-Christ Sauveur, de Jésus-Christ Prêtre. Mais de Jésus-Christ Roi on s'épouvante, on soupçonne quelque empiètement, quelque usurpation de puissance, quelque confusion d'attribution et de compétence.

Cette royauté de Notre-Seigneur, sa royauté sociale, c'est cela qui est devenu insupportable à tous ceux qui ont la haine de Jésus-Christ. « Ce Dieu, ce Christ, on les qualifiera de tyrans ; leur loi si douce, on l'appellera une chaîne, et on fera appel à toutes les passions pour briser cette chaîne ; on l'appellera un joug et toutes les forces de l'humanité seront conviées à briser ce joug ».

C'est la résistance, le soulèvement des hommes contre le règne de Dieu et de son Christ, et l'établissement de ce règne malgré le soulèvement incessant des hommes, voilà ce que nous, catholiques, nous ne pouvons qu'espérer. Une haine commune avait déjà réconcilié Pilate et Hérode. « Ils se sont unis dans la haine, dans la persécution » s'écrie le cardinal Pie, la passion les met d'accord contre Dieu et son Christ, contre l'Église de Dieu, contre le vicaire du Christ. L'hostilité contre le Christ

réalise des alliances sans cela impossibles, elle suspend les jalousies et les haines nationales les plus invétérées. Ils se combattaient hier, ils s'embrassent aujourd'hui. Dès que le sceptre du Christ est en jeu, ils joueront la partie en commun ». Mais encore une fois, il



Le père Miguel Pro, prêtre « cristeros » martyrisé

il a, il doit y avoir en nous une grande espérance, l'établissement du règne du Christ malgré le soulèvement des hommes qui lui sont hostiles. Quelle a été et quelle sera jusqu'à la fin, l'issue de cette lutte ?

À qui demeurera la victoire ? Tout ce bruit, tous ces mots d'ordre de liberté d'expression, de liberté de conscience, de refus de l'ordre moral, de tolérance, de miséricorde mal comprise, tous ces déploiements de forces de police contre des jeunes qui prient en réparation des blasphèmes, qui crient la défense de l'ordre naturel contre les inversions légalisées, tout cela est frappé d'impuissance et d'inanité.

La victoire, ne l'oublions pas, c'est celle de la rédemption opérée dans le sang du Fils de Dieu et à laquelle ses ennemis coopèrent sans le savoir. Si dans la lutte de l'amour contre la haine, celle-ci persévère, la dérision divine prend alors un caractère effrayant. Dieu trouble, il déconcerte, il déracine. Les géants renversés fauchent le sol de l'histoire humaine.

Mais, dira-t-on, un tel règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ n'est plus possible aujourd'hui ; les temps ont changé.

De fait, quels sont les États qui au-

jourd'hui se conforment à l'idéal divin ? Mais cela ne prouve pas que Dieu y ait renoncé, cela prouve seulement que les hommes n'ont pas fait ni ne font ce qu'ils doivent pour le réaliser.

La triste réalité des mœurs corrompues dans les masses déficientes chez la plupart des mortels ne prouve pas que Dieu n'oblige plus à l'observance de ses commandements, ne prouve pas que Dieu ne se complaise plus dans la sainteté de l'Évangile ; cela prouve seulement que la volonté humaine est faible et succombe aux attaques de la concupiscence désordonnée parce qu'elle n'utilise pas comme il faut les ressources de la nature et de la grâce.

Néanmoins, devant le fait accompli du laïcisme social, beaucoup de catholiques se comportent comme s'ils étaient convaincus que l'idéal divin du

régime politique du monde n'est plus qu'un idéal dépassé, une utopie et une chimère, à quoi ces mêmes catholiques nous invitent à dire adieu à tout jamais. Certains finiront même par prétendre que l'authentique idéal du Christ est l'État laïque, c'est-à-dire l'État qui, sans professer aucune religion, garantit à tous la liberté, qui sans privilégier aucune religion, détermine, respecte et rend effectifs les droits de tous les citoyens à professer l'une ou l'autre religion, ou même à n'en professer aucune.

Tout cela est totalement contraire à la doctrine de l'Église catholique. On a vu en 2011, 2012 et 2013 comment, sous prétexte de liberté, une certaine démocratie française aboutissait à la répression policière contre les catholiques.

L'Église admet seulement la possi-

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :

Abbé Xavier Beauvais

Composition : www.actuance.eu

Impr. Moutot - 92100 Montrouge

ISSN 2256-8492 — Tirage : 1600 ex.

CPPAP N° 0316G87731

bilité d'une plus ou moins grande tolérance de la dissidence, dans certaines circonstances pour éviter à l'Église des maux qui soient pires. Mais même en ces circonstances, l'idéal sera et restera toujours l'unité religieuse catholique de chaque nation et de l'univers entier sous une autorité civile consciente de la soumission due à l'Église. On ne peut mettre en discussion cette sublime vérité.

Et si cela est l'idéal, tout catholique se doit de la réaliser dans la mesure de ses possibilités; ce serait une trahison envers Jésus-Christ que de céder à l'indifférence et à un certain conformisme à la remorque d'un monde sans Dieu. Une chose est d'utiliser les moyens prosélytiques recommandés par la prudence et la charité chrétienne, suivant en tout, pour ne pas errer, le critère de la Sainte Église, une autre chose – très différente – de renoncer à l'idéal.

Cet idéal divin sera précisément le moyen nécessaire pour obtenir la vraie paix que tant recherchent et qui ne peut venir que d'une vie en commun dans la vérité de Jésus-Christ et de son Église. Tant qu'on n'aura pas atteint cet idéal, il n'y aura que des succédanés trompeurs de la paix, toujours inefficaces; et qu'elle soit froide ou chaude, ce sera toujours la guerre.

L'expérience nous montre qu'il en est ainsi depuis que la chrétienté a cessé d'exister, parce que l'unité dans la même foi de Jésus-Christ s'est perdue. Depuis vont crescendo l'inquiétude, la désunion, la guerre, l'angoisse.

L'unité dans la foi catholique n'éliminera pas automatiquement toute lutte entre les hommes; les passions demeurent et provoquent les conflits. Mais il n'en est pas moins vrai que là où il y a union étroite dans la vérité catholique, les critères de base de la vie sont plus communs.

Une royauté sociale et institutionnelle

Seul l'État qui, en tant que tel, voit dans l'Église l'institution fondée par Jésus-Christ pour le salut du monde, qui se fonde en morale sur ses normes et respecte ses orientations et ses commandements pour ne rien faire qui empêche ou rende difficile sa mission

sacrée, et œuvre dans le sens de ce que l'Église demande ou exige comme nécessaire et convenant pour son développement, seul cet État est celui voulu par Dieu dans cet ordre présent de sa Providence, comme le sien propre et normal.

Mais ce serait une honteuse erreur de dénier au Christ-Roi la puissance sur les choses civiles quelles qu'elles soient: tout est soumis à son bon vouloir. Tout, c'est dire que l'humanité entière, individus et sociétés lui sont soumis; familles, cités, nations, hommes d'État, gouvernement, tous doivent lui rendre leurs hommages.

La célébration annuelle de cette fête montre que les magistrats et les gouvernements sont tenus tout comme des citoyens de rendre au Christ un culte public et de lui obéir. Sa royauté exige que l'État tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens, aussi bien dans la législation que dans la justice et que dans la formation de la jeunesse à une doctrine saine et à une juste discipline des mœurs.

C'est de la reconnaissance de cette royauté avec tout ce qu'elle implique de restauration dans l'ordre moral que peuvent refluer la liberté, la paix, la concorde. C'est par elle que les gouvernements seront respectés et les citoyens protégés dans l'exercice de leurs légitimes libertés.

En effet, faire divorcer l'homme d'avec Dieu ou d'avec la société où il vit, et cette société d'avec Dieu, tout cela apparaît comme autant d'entreprises condamnables que l'on retrouve aujourd'hui comme hier à la base des calamités qui accablent l'humanité. « Que ces chefs des nations, disait Pie XI, ne refusent donc pas de rendre, par eux-mêmes et par le peuple, à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance s'ils veulent en sauvegarder leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie ».

Léon XIII l'avait auparavant aussi affirmé: « Si les hommes venaient à reconnaître l'autorité royale du Christ dans leur vie privée et dans leur vie publique, des bienfaits à peine croyables, une juste liberté, l'ordre et la tranquillité, la concorde et la paix se répandraient

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue
9 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse
à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée
aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

infailliblement sur la société tout entière ».

La vie individuelle et la vie sociale doivent être ordonnées à Dieu et l'oubli de cette vérité mènera tôt ou tard les sociétés à leur perte.

En ne rendant pas gloire à Dieu, il est impossible de donner la paix aux hommes. Ne pas rendre gloire à Dieu socialement c'est s'exposer à toutes les erreurs, à toutes les impiétés légales comme celles que connaît la France, à toutes les tyrannies.

C'est donc un devoir de réaffirmer la présence du Christ dans la société comme chez les individus, un devoir de proclamer la nécessité d'un ordre moral fondé sur Dieu. On ne pourra résoudre les problèmes humains engendrés par les progrès de la science et de la technique, si l'on écarte des discussions et des recherches l'unique élément de stabilité qui correspond aux exigences les plus profondes de l'âme comme à celles de la nature humaine. C'est donc un devoir pour les hommes publics d'affirmer hautement la royauté universelle du Christ. La doctrine sociale de l'Église qui n'est en somme que le développement de la grande loi évangélique de la charité apporte à ceux qui sont de bonne volonté, une conception toujours actuelle des besoins de l'humanité. Cette doctrine repose essentiellement sur la destinée surnaturelle de l'homme et considère que la société n'est qu'un moyen de parvenir à cette fin.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Au sujet des actions du “théâtre”

— Abbé François-Marie Chautard —

Lorsque des catholiques se levèrent pour défendre l'honneur de Notre-Seigneur outragé par une pièce de théâtre blasphématoire, il fut de bon ton, médiatiquement parlant, de les critiquer au nom du pardon chrétien : « **Et moi je vous dis de ne pas résister au mal ; si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui la gauche** » (Mt 5, 39).

L'objection est de taille. Mais elle n'est pas nouvelle, et saint Thomas, au XIII^e siècle, y a déjà répondu dans un article de sa *Somme théologique* portant sur les Ordres militaires¹.

La substance de cet article vaut la peine d'être redonnée tant la pensée de saint Thomas est profonde et utile en tout temps.

Saint Thomas commence par poser l'objection mentionnée ci-dessus :

« Un ordre religieux peut-il avoir pour but de faire la guerre ? Il apparaît que non. Tout ordre religieux doit réaliser l'état de perfection. Or la perfection de la vie chrétienne implique ce que disait le Seigneur (Mt 5, 39) : “Et moi je vous dis de ne pas résister au mal ; si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui la gauche”, ce qui s'oppose au devoir militaire. Donc aucun ordre religieux ne peut être institué en vue de la vie militaire ».

La deuxième objection n'est pas moins intéressante. Que le métier des armes soit accompli par un chrétien, passe encore, mais par un prêtre, c'est inconcevable. Ce n'est pas sa place².

Puis, après avoir posé plusieurs autres objections auxquelles nous

permettons de renvoyer notre patient lecteur, il en arrive à la réponse centrale.

« **Un ordre religieux peut être institué non seulement pour les œuvres de la vie contemplative, mais pour celles de la vie active en tant qu'elles concernent l'assistance du prochain et le service de Dieu**, et non pas en tant qu'on s'y propose quelque objectif humain ».

Dans les questions qui précèdent cet article de la *Somme*, saint Thomas a patiemment montré que la vie religieuse était instituée pour favoriser l'exercice parfait de la charité. Seulement, l'exercice de la charité peut se réaliser de différentes manières. On peut l'exercer principalement par la contemplation, ou en y joignant quelque œuvre active, comme la visite des prisonniers, l'éducation des enfants, le soin des malades, etc. Mais on peut également exercer la charité en combattant pour Dieu ou le prochain comme saint Thomas le souligne.

« **Or la fonction militaire est susceptible d'être ordonnée au bien du prochain, et non pas au bien des particuliers uniquement, mais encore à la défense de tout l'État**. Aussi est-il écrit de Judas Maccabée (1 M 3, 2) : “Il menait joyeusement le combat d'Israël, et il accrut la gloire de son peuple.” **Le métier des armes peut aussi servir au maintien du culte divin**. On rapporte justement ce mot de Judas Maccabée (1 M 3, 21) : “Nous combattons pour nos âmes et pour notre loi.” Et celui-ci, de Simon (1 M 13, 3) : “Vous savez tout ce que moi et mes frères et la maison de mon père avons soutenu de combats pour notre loi et notre sanctuaire.” »

Saint Thomas n'entend pas dire ici

qu'il est légitime de combattre pour le culte divin au sens où l'on ferait des guerres de conquête pour accroître le territoire chrétien, mais au sens où on l'on entend protéger les terres chrétiennes – le tombeau du Christ en particulier – livrées à la persécution anti-chrétienne. Ce fut le cas, dans l'Ancien Testament, des Maccabées cités par saint Thomas qui luttèrent contre les Grecs qui voulaient imposer la loi et le culte grecs au détriment de la Loi juive.

Saint Thomas peut donc conclure qu'« il est convenable d'instituer un ordre religieux pour la vie militaire, non certes en vue d'un intérêt temporel, mais pour la défense du culte divin et le salut public, ou encore la défense des pauvres et des opprimés. Car il est écrit (Ps 82, 4) : “Sauvez le pauvre, arrachez l'indigent au pouvoir du pécheur.” ».

Face aux partisans d'un christianisme émasculé et prêt à laisser partir en lambeaux la Chrétienté ou ce qu'il en reste, le R.P. Calmel écrivait ces lignes pleines de sagesse et de force :

« Il est évident, d'autre part, que même si les chrétiens d'un pays, à l'heure de leur persécution, doivent, dans certains cas, songer à battre leur coulpe et à s'amender, ils doivent d'abord songer à prendre le moyen de continuer d'exister. C'est bien de s'amender, et c'est nécessaire ; mais encore faut-il exister. Ce n'est pas en se laissant réduire politiquement au néant que les chrétiens d'un pays auront quelque chance de témoigner de l'Évangile dans la vie publique. Cette vérité de bon sens, une tête saine n'a pas de peine à la saisir. Aussi bien nous n'insisterons pas. La vérité que nous voudrions illustrer est plus mystique et c'est la suivante : non seulement dans le domaine personnel, mais en poli-

1. II II 188, 3 « Un ordre religieux peut-il avoir pour but de faire la guerre ? »

2. « Le corps à corps des combats est plus brutal que les luttes verbales du prétoire. Mais l'office d'avocat est interdit aux religieux par la décrétale alléguée plus haut. A plus forte raison, semble-t-il, la vie militaire » II II 188, 3, 2e objection.

tique même, à l'occasion des attaques du mal, se renouveler et s'approfondir dans le bien. (Mais encore une fois cette vérité plus mystique serait un rêve meurtrier si elle faisait abstraction de la vérité naturelle absolument présupposée; au moment des attaques du mal, sauvegarder, par les moyens les plus purs qui soient possibles, les conditions matérielles du bien) »³.

Après cet éclairage, il est aisé de répondre à l'objection citée au début de cet article. Le docteur angélique le fait avec une grande limpidité:

« Il y a deux façons de ne pas résister au mal.

La première consiste à pardonner une injure personnelle. Cette

manière d'agir peut contribuer à la perfection, quand elle favorise le salut d'autrui.

La seconde consiste à souffrir sans impatience l'injure faite à autrui. Et cela relève de l'imperfection ou même du vice, si l'on était capable de résister à l'insulteur. C'est pourquoi S. Ambroise écrit: "Ce courage qui, à la guerre, protège la patrie contre les barbares et, chez soi, défend les faibles et les familiers contre les bandits, c'est une parfaite justice".

"Ne revendique pas ce qui t'appartient", a dit le Seigneur (Lc 6, 30). Et pourtant, si l'on ne revendiquait pas ce qui appartient à autrui et dont on est chargé, on pécherait. Car il est louable

d'abandonner ses propres biens, non ceux d'autrui. Et bien moins encore devons-nous nous désintéresser de ce qui appartient à Dieu. **"C'est un excès d'impiété, dit S. Jean Chrysostome, de ne pas se soucier des injures faites à Dieu."** ».

Ayant posé ces sages principes, saint Thomas peut en poser la conséquence, et c'est la réponse à la deuxième objection: il est vertueux d'exercer l'office de soldat lorsqu'on est religieux, si cette action est accomplie dans le but de servir Dieu et dans l'obéissance à ses supérieurs: **« Exercer l'office d'avocat dans un intérêt terrestre est en effet contraire à l'état religieux. Mais non pas l'exercer, sur l'ordre de son supérieur, pour le bien de son monastère.** La décrétale⁴ citée fait elle-même cette distinction.

Il n'est pas contraire non plus à l'état religieux d'exercer l'office dont il s'agit pour la défense des pauvres et des veuves. D'après les Décrets, "le saint Synode a décidé que nul clerc ne devra dorénavant se charger de l'administration d'un domaine ou se mêler d'affaires temporelles, sauf pour le service des mineurs, etc." **Il en va de même pour le métier des armes.** L'exercer au bénéfice d'intérêts temporels est contraire à toute vie religieuse, mais non pas s'y engager en vue de servir Dieu ».

Saint Thomas va jusqu'à dire que **le service militaire pour la cause de Dieu est si bonne qu'il arrive « qu'on l'impose à l'occasion comme pénitence.** C'est ainsi qu'on enjoint à certains de prendre les armes pour la défense de la Terre sainte »⁵. Avis aux amateurs!

Cet article de saint Thomas brille par sa grande sagesse et son réalisme chrétien. Le Moyen Âge, dont il est un représentant adéquat, brillait par son équilibre général. Il s'opposait ainsi tant au laïcisme qui exclut le surnatu-



3. Père Roger-Thomas Calmel, « Politique et vie intérieure »; cité par *Le Sel de la terre*, n° 12 bis, mai 1995, pp. 257-258.

4. Une décrétale est une lettre du pape en réponse à une interrogation.

5. Ibidem, ad 3^{um}.

rel des réalités naturelles – comme la guerre et la politique ici en jeu – qu'à l'angélisme qui exclut le naturel de l'influence surnaturelle. Pour l'homme du Moyen Age, la guerre juste appartient à ce monde imparfait et elle doit être christianisée comme toute chose naturelle en ce monde. Elle doit donc être

pénétrée par l'influence chrétienne et peut être assumée par un religieux si la fin est juste et l'obéissance, droite.

Pour être complet, il faut préciser qu'il s'agit là d'un régime de vie particulier ou de circonstances particulières comme celles qui se sont présentées dans l'histoire, soit au moment

des invasions barbares lorsque les évêques prirent en main la défense de leurs cités, soit lors des persécutions, comme au Mexique avec les Cristeros, soit enfin d'une manière plus régulière comme pour les Ordres militaires voués à la défense des Lieux Saints et des pèlerins. ☒

Dieu juste

— Abbé Nicolas Cadiet —

Je suis le Seigneur votre Dieu, un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent. (Deut 5, 9)

Voilà qui donne une image bien sévère de Dieu. Et l'on comprend cette remarque d'un théologien : « Certains textes de dévotion semblent suggérer que la foi chrétienne en la croix se représente un Dieu dont la justice inexorable a réclamé un sacrifice humain, le sacrifice de son propre Fils. Et l'on se détourne avec horreur d'une justice dont la sombre colère enlève toute crédibilité au message de l'amour. » Mais, qu'on se rassure, l'auteur continue : « autant cette image est répandue, autant elle est fautive »¹.

Que certains orateurs aient présenté l'œuvre du salut d'une manière étonnamment dure, c'est un fait. Mais ce ne sont pas seulement « certains textes de dévotion » qui font état de la justice de Dieu, et de la nécessité de réparer pour les outrages qui l'ont offensé. Il y a aussi l'Écriture et le Magistère. Voyons de plus près.

Qu'est-ce que le théologien Ratzinger reproche exactement à l'exposé traditionnel de l'œuvre de la Rédemption ? Outre l'idée d'un sacrifice humain, il relève ceci : « La croix paraît exprimer une attitude de Dieu exigeant une équivalence rigou-

reuse entre le « Doit » et l'« Avoir » ; et en même temps on garde le sentiment que cette équivalence et cette compensation reposent malgré tout sur une fiction. On donne d'abord en secret de la main gauche ce que l'on reprend solennellement de la main droite »².

Tout repose donc sur la notion de justice. L'idée que ce soit par un acte de justice que l'on répare le tort causé par le péché se heurte à deux objections :

La bienveillance divine paraît bien mesquine si elle exige une équivalence stricte entre tort et réparation.

De toutes manières, ce qu'on offre pour réparer, c'est au fond Dieu Lui-même qui l'a mis entre nos mains. Cette justice est factice.

Satisfaction

Avant tout, répondons que Dieu est juste. Il suffit d'ouvrir l'Écriture pour en trouver l'affirmation, et cela non seulement dans l'Ancien Testament, mais encore dans le Nouveau, qui reprend sous la plume de saint Paul : « A moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur. » (Rm 12, 19, citant Deut 32, 35).

Or la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. La justice de Dieu demande que Lui soit présentée une réparation qui compense l'outrage perpétré par le péché. C'est pourquoi le concile de Trente, dans son décret sur la justification, assigne comme « cause méritoire »

à la justification du pécheur, « le Fils unique bien-aimé de Dieu, Notre Seigneur Jésus Christ qui, « alors que nous étions ennemis » [Rm 5,10], « à cause du grand amour dont il nous a aimés » [Ep 2,4], par sa très sainte Passion sur le bois de la croix nous a mérité la justification et a satisfait pour nous à Dieu son Père »³.

Plus ou moins

C'est donc bien par mode de satisfaction que notre salut a été opéré, c'est-à-dire en présentant à Dieu une action « qui lui plaise plus que le péché ne lui a déplu ». ⁴ Ce qui introduit l'idée de la quantité de cette satisfaction. Sans doute, il ne s'agit pas pour la justice divine de se livrer à des calculs de vendeurs d'épices ; ne serait-ce que parce que la malice d'une faute, comme la bonté d'une action vertueuse, ne se laissent pas quantifier. Mais le sens commun admet intuitivement qu'un acte plus onéreux soit requis pour sceller la réconciliation après une faute plus grave. Le salut requiert une réparation « suffisante » pour nos péchés.

L'innocent condamné ?

Plus délicate est la question de l'identité de celui qui répare. Car, qui doit expier, si ce n'est celui qui a péché ? Or le Christ est l'innocent par excellence : « Ce que je n'ai pas volé, je l'ai acquitté. » (Ps 69, 5)

Une première réponse consiste dans

1. Joseph Ratzinger, *Foi chrétienne hier et aujourd'hui*, 1^{re} édition allemande en 1968, française en 1969. Nous citons dans la réédition française du Cerf, Paris, 2005, p. 197.

2. Ibidem.

3. Ds 1529.

4. Saint Thomas, *Somme théologique*, IIIa q.48 a.2 c.

la thèse de la « substitution pénale ». Elle consiste à affirmer que le Père éternel, juge des hommes, exigeant une expiation pour les péchés des hommes, a purement et simplement condamné son propre Fils fait homme à la place des coupables. Cette explication est celle de Luther et de Calvin et c'est un blasphème. La raison en est qu'elle prête à Dieu une injustice criante, qui consiste à condamner un innocent. Et c'est, hélas, à cette explication caricaturale que l'on est tenté de ramener la doctrine catholique de la satisfaction. On comprend que « l'on se détourne avec horreur » d'une telle justice.

Tout autre est la doctrine catholique de la satisfaction. Car, le Fils de Dieu affirme Lui-même : « Personne ne prend ma vie, mais c'est moi qui la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner, et le pouvoir de la reprendre. J'ai reçu ce commandement de mon Père » (Jn 10, 18).

Il y donc bien un précepte imposé par le Père au Christ de mourir. Mais il ne s'agit pas d'une condamnation à mort, il s'agit du commandement d'accomplir l'acte de charité héroïque. En offrant sa vie en sacrifice, le Sauveur présente au Père une satisfaction suffisante.

Et si cette satisfaction est reçue par le Père comme si elle avait été acquittée par les vrais coupables, c'est parce que ceux-ci sont incorporés au Christ « par la foi et les sacrements de la foi »⁵, de sorte qu'ils puissent dire avec saint Paul : « Nous avons été ensevelis avec Lui par le baptême pour mourir, afin que, comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle » (Rm 6, 4).

Ainsi, cette mort expiatrice est immédiatement le fait du Christ lui-même, et médiatement seulement du Père qui lui en fait le précepte. Le fait qu'un autre que le coupable offre cette digne réparation est désigné comme « satisfaction viciaire ». Cette doctrine est tellement traditionnelle qu'il avait été question de la définir solennellement au Concile Vatican I, puis à nouveau pour Vatican II.

Et le message de l'amour ?

Les critiques avancées par le théologien cité plus haut sont-elles fondées ? L'Écriture nous donne la ré-

ponse : « La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont donné le baiser. » (Ps 84, 11) En effet, la Rédemption opérée par mode de satisfaction donne pleine compensation à la justice divine ; elle montre de ce fait la gravité du péché, et, par contraste, une idée de la grandeur transcendante de Dieu. On ne respecte pas celui qui se laisse indéfiniment insulter. Exiger d'être estimé pour ce que l'on est n'est pas toujours le fait d'une mesquinerie déplacée.

En même temps elle donne une ma-

à Dieu. Mais alors en nous récompensant, « Dieu couronne encore ses propres dons » (Préface des saints). Mystère de la liberté et de la grâce.

La satisfaction consiste donc à donner à Dieu du nôtre pour lui rendre ce qui Lui est dû. Il s'agit bien de justice, quoique non pas univoquement avec la justice commutative, exercée entre égaux.

Antipastoral !

Il est donc contraire à la doctrine catholique de rejeter purement et simple-



La sculpture du Dévôt-Christ dans la chapelle du même nom à Perpignan

nifestation confondante de l'amour dont Dieu a aimé les hommes : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi. » (Gal 2, 20) Et c'est à bon droit qu'il faut rejeter une doctrine du salut qui exclurait cet aspect.

Justice par analogie

Mais, s'il faut tenir qu'en cette œuvre se mêlent justice et charité, une difficulté demeure : comment rendre justice à Dieu, puisque ce que nous aurions à Lui donner vient de Lui-même ? La charité qui permet le mérite, même celle du Christ homme, est un don surnaturel de Dieu. Toute œuvre bonne vient de Dieu, qui « opère en nous le vouloir et le faire » (Phil 2, 13). Pourtant, l'expérience de la liberté nous montre que, alors même que notre action libre et vertueuse est causée par Dieu comme cause première, elle procède bien de nous quant à sa cause seconde. Nous aurions pu décider de ne pas l'accomplir. Aussi, elle est suffisamment nôtre pour que nous puissions dire que c'est du nôtre que nous avons présenté

ment la notion de justice dans l'explication de l'œuvre du salut. Certes, il ne s'agit de justice que par analogie. Certes encore, l'exercice de la justice est une manière de manifester l'amour que mérite l'excellence transcendante de Dieu. En tous les cas, on ne peut faire l'impasse sur cette notion sans faire violence à la doctrine révélée.

C'est une des raisons qui justifie de rejeter la liturgie issue de la réforme des années soixante-dix qui évacue la notion de propitiation, de se méfier du vocable de « mystère pascal » lorsqu'il est employé pour désigner la Rédemption sans mentionner ce qu'elle a coûté.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il est antipastoral de se refuser systématiquement à rappeler aux hommes qu'ils ont une dette envers Dieu, non seulement à titre de créatures, mais encore à titre de pécheurs. « Si je suis Père, où est l'honneur qui m'est dû ? » (Mal 1, 6) ☩

5. IIIa q.48 a.6 ad 2.

La barque de Pierre... cap sur les récifs !

À propos de deux entretiens du pape François

— Abbé Jean-Pierre Boubée —

En deux entretiens à bâtons rompus, le pape François ébranle les certitudes les mieux établies de l'Église catholique.

Jointe à quarante revues jésuites, la célèbre revue *Études* publie 30 pages du P. Spadaro, au mois d'octobre, qui relatent et synthétisent six heures d'entretien du mois d'août. Dès l'abord, il livre à son interlocuteur son admiration pour Henri de Lubac et de Michel de Certeau, ce qui ne laisse pas présager une forte orthodoxie.

Le ton semble tenir plus des propos de table d'un vieux curé de campagne que du Souverain Pontife. Cette simplicité peut paraître touchante au point de solliciter une interprétation minimaliste des certains jugements. Mais dans les faits, il est évident que le monde entier profite dès à présent des brèches ouvertes. Dans l'ensemble, ce ton est plutôt gênant de la part de quelqu'un qui occupe une fonction où l'on est en droit d'attendre convictions et certitudes plutôt que repentance publique.

Un long passage fait l'apologie de la méthode jésuite et de ses fruits de « prudence » qui semblent apporter au Pontife une certitude pour son agir futur. Mais il y mêle à plusieurs reprises l'usage d'une sorte de ressenti qui éloigne beaucoup des considérations de raison ; par exemple, alors qu'il s'appropriait à habiter les appartements pontificaux, il relate : « J'ai entendu distinctement un non » (p. 5)

L'esprit du nouveau pape est révélé aussi, en ce début d'octobre, au journaliste E. Scalfari de *Repubblica*, qu'il a convié : « Essayer de vous convertir ? Le prosélytisme (pour un moderne, c'est le mot qui remplace « l'esprit missionnaire ») est une pompeuse absurdité. Il faut se connaître et s'écouter les uns les autres. »

Il précise : « C'est l'amour pour les autres, tel que Notre-Seigneur l'a enseigné. Ce n'est pas du prosélytisme... » – Petit oubli du pape, Jésus a tout de même dit : « Je suis venu rendre témoignage à la Vérité ».

Au jésuite, il affirme déjà (p. 16) : « La religion a le droit d'exprimer son opinion au service des personnes mais Dieu dans la création nous a rendus libres : l'ingérence spirituelle dans la vie des personnes n'est pas possible »

L'œcuménisme sans états d'âme

« Il me semble avoir dit... que notre objectif n'est pas le prosélytisme (la conversion) mais l'écoute des besoins, de vœux des illusions perdues, du désespoir, de l'espérance... nous devons ouvrir la porte aux exclus, prêcher la paix. Le concile Vatican II (...) a décidé de regarder vers l'avenir dans un esprit moderne et de s'ouvrir à la culture moderne. Les pères conciliaires savaient que cette ouverture à la culture moderne était synonyme d'œcuménisme religieux et de dialogue avec les non-croyants. Après eux, on fit bien peu dans cette

direction. J'ai l'humilité et l'ambition de vouloir le faire »

Une mission de l'église horizontale

« Les maux les plus graves qui affligent le monde aujourd'hui sont le chômage des jeunes et la solitude dans laquelle sont abandonnés les vieillards... Voilà selon moi, le problème le plus urgent auquel l'Église est confrontée. »

Au journaliste surpris de cet objectif où rien ne transparait de la crise surnaturelle, il répond et il persiste dans sa réponse. Nous voilà donc enferrés dans le catholicisme social(isant), emblématique du modernisme du XX^e siècle.

« Le Fils de Dieu s'est incarné pour faire pénétrer dans l'âme des hommes le sentiment de fraternité... » précise-t-il.

« Les institutions politiques sont laïques par définition » Quel sens du mot *laïc* ? « Administrées par des non-clercs », ou « volontairement athées », comme le sens commun le comprend ?

Après avoir affirmé que l'Église sera fidèle à la tâche de « communiquer ses valeurs », le paragraphe suivant, dans un saisissant raccourci, laisse à penser que des siècles d'institutions chrétiennes n'étaient que l'expression dominante de « l'attachement au pouvoir temporel ». Si l'homme est toujours présent avec ses faiblesses, cette manière de s'exprimer est une injustice notoire envers les siècles de chrétienté !

Une destruction des repères moraux

Au journaliste Scalfari qui demande « Existe-t-il une vision unique du Bien ? », il répond : « *Tout être humain possède sa propre vision du Bien, mais aussi du Mal. Notre tâche est de l'inciter à suivre la voie qu'il estime être le Bien.* »

Devant la stupéfaction de son interlocuteur, il persiste : « Et je suis prêt à le répéter. Chacun a sa propre conception du Bien et du Mal et chacun doit suivre le Bien et combattre le Mal selon l'idée qu'il s'en fait. Il

suffirait de cela pour vivre dans un monde meilleur. »

[Suggestion : on pourrait demander aux prisonniers du goulag ce qu'ils en pensent...]

Des confusions morales ou amORALES propres au moderniste

Les questions de morale ne pouvaient pas être évitées dans le contexte journalistique.

Bien entendu, et si le pape s'en plaint dans les revues jésuites : « Nous ne pouvons pas insister seulement sur les questions liées à l'avortement, au mariage homosexuel et à l'utilisation de méthodes contraceptives. Ce n'est pas possible. », une simple considération de prudence — dont il se targue pourtant à l'envi — lui aurait fait prévoir que les médias se précipiteraient sur ses affirmations confuses et imprévues sur le sujet.

La remarque de Jeanne Smits est pertinente : « Reste que si l'Église, dans le monde, avait réellement été obsédée par ce rappel au bien de l'homme, on n'en serait sûrement pas à plus d'un milliard d'avortés, la famille en morceaux, l'union homosexuelle considérée comme un mariage, une expression bonne de la sexualité »¹.

« Un jour, reprend le pape, quelqu'un m'a demandé d'une manière provocatrice si j'approuvais l'homosexualité. Je lui ai répondu par une autre question : Dis-moi : Dieu quand il regarde une personne homosexuelle, en approuve-t-il l'existence avec affection ou la repousse-t-il en la condamnant ? » (p. 15-16)

♦ **Tour de force rhétorique qui permet de confondre tous les domaines et de justifier tous les désordres.** Confusion entre le regard de Dieu sur une personne parce qu'elle existe : **amour prévenant** ; et le jugement de Dieu sur son action : **amour consentant**. Or c'est un blasphème d'imaginer que Dieu aime l'action mauvaise, ou le péché. Les modernistes sont des habitués de ce genre de mélange. Un

pécheur doit exister. Il n'est pas de péché sans quelqu'un qui le commet. Ce qui déplaît à Dieu, c'est cet être qui se détourne de Lui. Celui-là, effectivement, Dieu espère son retour.

♦ Le pape conclut par l'affirmation qui se veut humble : « Je ne suis personne pour le juger ». Quelle est donc la mission du prêtre au confessionnal si ce n'est de juger, de reconnaître qu'il y a péché et de prononcer une sentence de pardon ? **Qui est le pape, s'il ne peut plus se prononcer sur ce qui conduit inéluctablement les âmes en enfer ? !** N'est-ce pas la mission du pasteur de mettre devant les yeux du pécheur l'horreur de son état ?

♦ Nouvelle confusion entre l'homme choisi par Dieu pour être prêtre, qui peut être pécheur à son degré personnel, mais qui est investi malgré tout de la mission divine de sortir les autres du péché



Le pape François embrassant Madame Kirchner, président d'Argentine

♦ Autre distinction qu'omet le pape : il nous parle de l'homosexualité pour désigner des personnes dont c'est la tendance. Une tendance n'exige pas qu'on y succombe ; pourquoi, elles, précisément auraient-elles tous les droits de succomber, ou seraient-elles justifiées d'un péché alors qu'un adultère ne le serait pas ? Dans son exemple, de qui ou de quoi parle-t-il ?

Une seule chose est certaine : c'est que l'interprétation la plus fautive sera celle qui sera la plus répandue. Vous parliez de « prudence », au dé-

but de l'entretien ?

Modernisme assorti de méthode jésuitique

La méthode de destruction des fondements atteint son apogée quand elle est servie par la méthode jésuite de répondre à une question par une question. Non comme les socratiques qui forçaient l'adversaire à préciser, mais à l'inverse, pour entraîner l'interlocuteur vers une interrogation existentielle qui le culpabilise.

On ne peut que crier à la mauvaise foi — *salva reverentia* — lorsqu'il parle des divorcés remariés, des avortées, et de « leur soif d'aller plus loin dans la vie chrétienne » ; et d'ajouter « Que fait le confesseur ? » sans donner la moindre réponse ! (p. 16)

Il n'est dit nulle part dans l'histoire de l'Église que tous les confesseurs sont rébarbatifs, même s'ils sont obligés de surseoir à une absolution. Cependant, la première marche d'escalier pour la vie chrétienne, c'est de retrouver l'état de grâce, et donc de ne plus vivre en état de péché. C'est de la compétence de tout confesseur si le pécheur demande objectivement le pardon. Jésus dit clairement à la Samaritaine : « L'homme que tu as maintenant n'est pas ton mari. » (Jn IV, 18)

C'est sur ce sujet qu'explose le florilège de la méthode libérale et moderniste. Le modernisme est centré sur « l'homme et son contexte » : tout l'ordre divin, les notions de péché, de salut de l'âme disparaissent alors. Combien de fois, les catholiques libéraux ont opposé la thèse à l'hypothèse. Il est vrai qu'un homme est un être concret qui peut témoigner des circonstances qui l'ont conduit à ses comportements. À ceux-ci, Jésus disait « Va et ne pèche plus » sans accuser ses apôtres de ne pas avoir ménagé d'espace de dialogue. Exiger que le pécheur se sépare d'avec son péché pour modifier le cours de sa vie spirituelle, telle est l'attitude perpétuelle de notre Sauveur.

Pour achever de semer le doute, d'ajouter : « Les enseignements tant dogmatiques que moraux ne sont pas tous équivalents. Une pastorale

1. *Présent*, n° 7943.

missionnaire n'est pas obsédée par la transmission désarticulée d'une multitude de doctrines à imposer avec insistance. L'annonce de type missionnaire se concentre sur l'essentiel, sur le nécessaire, qui est aussi ce qui passionne et attire le plus, qui rend le cœur tout brûlant... »

Ainsi s'achève le tour de passe-passe, opposant de manière artificielle l'affirmation des certitudes qui serait une « transmission désarticulée », et l'essentiel qui est de prêcher l'amour. Méthode qui rappelle les

années cinquante-soixante où toute certitude dogmatique relevait de l'orgueil et de la maladresse. Les médias ont rebondi avec une satisfaction non dissimulée. L'AFP titre : « gays », et « divorcés ». [...]

Un relent de teilhardisme

Les rêveries spiritualo-cosmiques du P. Teilhard de Chardin semblent moins à la mode, de nos jours. Il serait long de les exposer. Cependant le lecteur pourra juger de cette étrange répartition au journaliste italien :

« Dieu est lumière qui illumine les ténèbres, même s'il ne les dissipe pas et une étincelle de cette lumière divine est au-dedans de chacun d'entre nous. Notre espèce, comme d'autres, s'éteindra, mais la lumière de Dieu, elle, ne s'éteindra pas, qui finalement envahira toutes les âmes et alors tout sera dans tous ».

Pour ceux qui gardaient quelque espoir de voir un renouveau de la Foi sous ce pontificat, il reste à crier : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons ! (Mt VIII, 25) ☩

Pour le mois du Purgatoire

I

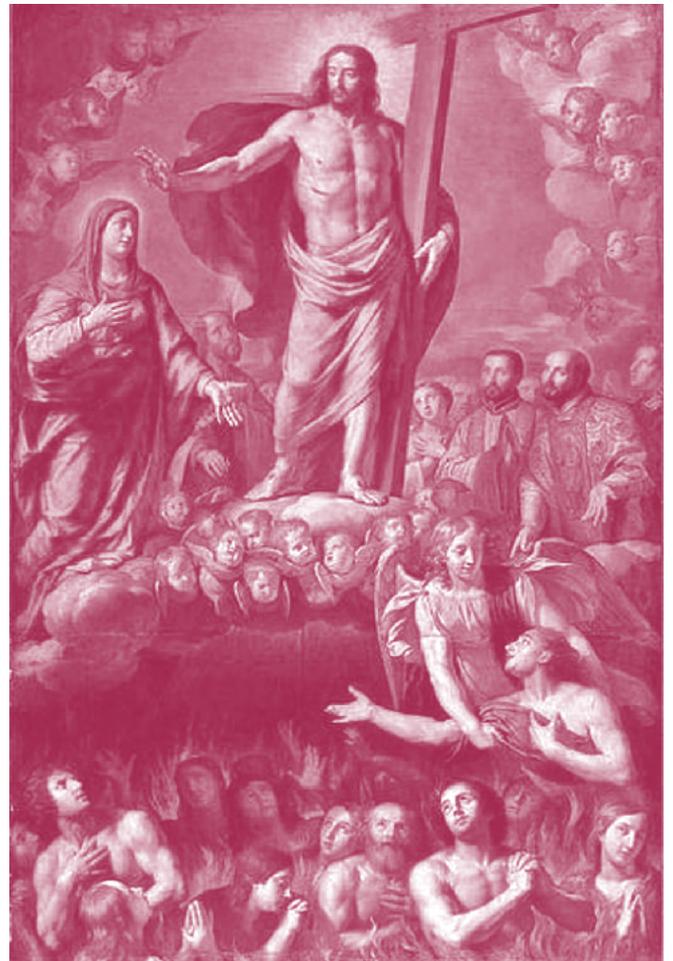
Prière pour parvenir à la sainteté

*O mon Dieu, Maître et
Sauveur de ma vie,
accordez-moi, je vous en conjure,
la grâce de ne pas sortir de cette vie,
sans vous avoir rendu toute la gloire
que je devais vous rendre,
sans avoir fait tout le bien
que je devais faire,
et pour en arriver là et réparer
tout le temps perdu
je vous supplie de prendre tous les
moyens
que vous savez êtres utiles
J'accepte tout !*

II

Prière dite du « vœux héroïque »

*O Marie
Mère de miséricorde,
je fais entre vos mains,
en faveur des saintes âmes du
purgatoire,*



*l'entier abandon de mes œuvres
satisfaites, pendant la vie,
et des suffrages, qui me seront appliqués
après ma mort,
et ne me réserve que la compassion
de votre Cœur maternel.*

Cette prière a pour effet de faire retomber sur les âmes du purgatoire, l'efficacité non de nos œuvres impétra-toires, ni de nos œuvres méritoires, mais uniquement de nos œuvres satisfaites, qui ont pour but d'expier les peines dues à nos péchés déjà pardonnés par l'absolu-tion. En conséquence, celui qui la récite se dessaisit, au profit des âmes de l'Église souffrante», de ses propres satisfaites effectuées durant cette vie et même des suffrages qui lui seraient appliqués après la mort, en lais-sant à la Sainte Vierge le loisir de les répartir selon son bon plaisir. Il suffit de lui faire confiance et d'attendre d'elle, sa compassion, après la mort, pour intervenir en faveur de celui qui lui aura tout abandonné, en esprit de charité. La Sainte Vierge, d'ailleurs, ne se laisse jamais vaincre en générosité...

III

Prière à réciter chaque jour pour échapper aux flammes du purgatoire

*Père Eternel
je vous offre le Sacré-Cœur de Jésus,
avec tout son amour
toutes ses souffrances
et tous ses mérites :
pour expier les péchés que j'ai commis
aujourd'hui et durant toute ma vie
(Gloria Patri);
pour purifier le bien que j'ai mal fait
aujourd'hui et durant toute ma vie
(Gloria Patri);
pour suppléer au bien que j'aurais pu
faire et que j'ai négligé
aujourd'hui et durant toute ma vie
(Gloria Patri);
pour remercier de toutes les grâces,
que vous m'avez accordées
aujourd'hui et durant toute ma vie
(Gloria Patri).*

NOTA: Une pauvre Clarisse défunte apparut, dit-on, à son Abbesse qui priait pour elle et lui dit: " Je suis allée



droit au Ciel car, par les moyens de cette prière récitée chaque soir, je payais toutes mes dettes et j'ai été pré-servée du Purgatoire. ☩

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 4 novembre, 19 h 30 :

M. Daniel Pannier

Jacqueline de Romilly, professeur dans l'âme

Lundi 18 novembre, 19 h 30 :

M. Jean Monneret

La résistance morale au terrorisme

Lundi 25 novembre, 19 h 30 :

Professeur Franck Bouscau

*Louis XIV et le traité d'Utrecht (1713) enjeux
dynastiques et géopolitiques*

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sul-pice) Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

L'Histoire retirée du caniveau

— Michel Fromentoux —

L'institut universitaire Saint-Pie X vient d'accomplir une nouvelle fois une grande et belle action en ramassant l'Histoire dans le caniveau où semblent s'obstiner à la confiner nos républiques successives, soit en la ravalant au rang d'une matière sans intérêt, soit en se servant d'elle pour l'instrumentaliser et pour assouvir leurs haines idéologiques...

La publication des actes du colloque du 10 mars 2012 sous le titre *Quel regard sur l'Histoire?*¹, dans la déjà très riche collection *Vu de Haut*, est un événement qui devrait faire réfléchir les maîtres de l'intelligentsia française moderne s'il y a parmi eux encore quelques écrivains honnêtes et soucieux de leur mission au service de notre identité chrétienne et française. Car ce colloque a été un remarquable effort pour éclairer les intelligences en grand péril.

Former les esprits à la philosophie réaliste

D'abord bien définir les mots. M. l'abbé François-Marie Chautard, recteur de l'Institut, passe en revue les diverses façons d'envisager l'histoire et les difficultés ainsi soulevées, notamment l'utopie de l'impartialité et la place de l'histoire au carrefour d'autres sciences, avant d'en arriver à l'essentiel : « L'histoire est une discipline humaine se penchant sur un objet réel passé ». Il s'ensuit qu'il peut y avoir « une vue idéologique ou rationaliste et une vue

réaliste ; l'idéaliste, quelle que soit son idéologie, confère un sens aux choses. Le réaliste le découvre dans la chose. Sa formation, loin de créer dans son esprit un prisme déformant, développe en lui la capacité à lire dans le réel ce qui s'y trouve. » Renvoyant dos à dos les manipulateurs qui cherchent soit à « restaurer une vision civique et officielle de l'histoire pour formater le citoyen mondialiste de demain ou simplement pour redonner un lustre à une démocratie à bout de souffle », soit à « supprimer tout regard historique », les uns et les autres voulant « couper l'homme de ses véritables racines pour le rendre plus malléable », il insiste sur l'importance de former l'intelligence à la seule philosophie qui ne crée pas l'objet mais le découvre. Donc la méthode historique saine est originellement inductive, basée sur l'étude des sources intelligemment choisies, tenant compte de la dimension surnaturelle de la réalité, car, pour reprendre l'image de Léon XIII dans *Æterni Patris*, la foi, sans s'immiscer dans les méthodes propres, donne à toutes les sciences des lumières qui, sans elle, rendraient incompréhensibles ou, du moins, plus mystérieux, certains faits. Au pays de Clovis et de sainte Jeanne d'Arc, il importe de comprendre cela.

Nous savons donc, dès l'introduction, la volonté des intervenants d'aller au fond des choses et de ne point reculer devant l'*historiquement correct*. Ainsi M. l'abbé Philippe Bourrat, directeur de l'enseignement du district de France, examine sévèrement les nouveaux programmes d'histoire dans l'enseignement secondaire, citant cette effrayante assertion d'Émile Combes au début du XX^e siècle qui, hélas, de-

meure vraie : « Le vrai combat entre l'école laïque et l'école congréganiste, c'est le manuel d'histoire ». Premier constat : « Les élèves ne sont pas invités en cinq ans à connaître de mieux en mieux l'histoire des hommes et des cultures de la France et des principaux pays du monde à travers les siècles. Le but n'est pas non plus de faire connaître d'abord l'histoire de France ou d'ailleurs, pour amener le jeune élève à s'approprier un passé qui constitue ses propres racines, mais de lui délivrer un message qui doit être parfaitement assimilé et surtout mis en pratique » car il faut, dès l'école, penser et vivre la mondialisation démocratique et économique : « L'éducation civique est une véritable formation morale républicaine et démocratique où l'homme est citoyen de la planète qu'il doit apprendre à préserver. » On se demande alors comment ce jeune élève aura à cœur de préserver la planète, alors qu'il ne s'y sentira enraciné dans rien de concret, dans aucune terre qui parle à son cœur. La vraie écologie, selon nous, n'est pas une abstraction, c'est dans l'enracinement qu'elle s'épanouit, comme les grands poètes l'ont montré, à commencer par Frédéric Mistral.

L'abbé Bourrat va plus loin : après avoir présenté les intentions avouées des concepteurs de programmes, il parle de cet « homme nouveau » qu'ils veulent façonner et qui n'aura « le droit de penser le monde qu'en termes de laïcité et de démocratie, cadre indépassable de la citoyenneté contemporaine, qui est une lutte permanente contre les reliquats de la chrétienté honnie et assimilée aux forces obscurantistes et totalitaires qu'ont pourtant produites historiquement la pensée et les idéaux révolutionnaires qui leur servent d'inspiration... »

Puis voici le verdict irréfutable : « Par un tel enseignement, l'État, et les puissances mondiales qui exigent

1. *Vu de Haut* n° 19, édité par l'Institut universitaire Saint-Pie X. Ce numéro contient aussi une lettre ouverte du professeur Claude Polin au pape Benoît XVI sur la liberté de conscience, qui n'a rien perdu de son actualité, ainsi que trois résumés de brillants mémoires de maîtrise des étudiants de l'Institut.

des États la mise en place de cet endoctrinement, comptent bien éradiquer toute trace de civilisation chrétienne, le rôle de l'Église dans l'histoire ayant été volontairement déformé et nié quant à son œuvre d'éducation, de civilisation, de culture, de moralisation ; dans ses œuvres de charité qui ont permis aux plus pauvres et aux malades de trouver un soutien ; dans l'ensemble de sa doctrine qui conduit les hommes vers le Ciel et non pas à l'illusion d'une vie seulement terrestre. Face à une perte accélérée de la mémoire et de l'histoire qui permettent pourtant à l'homme de vivre son présent en vue de sa fin il est urgent de s'atteler à une reconstruction de la connaissance historique ». Ce numéro de *Vu de Haut* contribue déjà grandement à cette reconstruction.

La vision chrétienne de l'Histoire

M. l'abbé Nicolas Cadet, professeur de théologie dogmatique au séminaire d'Écône, se demande ensuite si l'histoire est une science comme les autres, et en conclusion d'un exposé savant et très précis, affirme que « science par analogie, spéculative de soi, mais partie intégrante d'une science pratique, l'histoire est maîtresse de vie » car elle s'ordonne tout naturellement à une philosophie de l'histoire, et ultimement à la morale.

Puis voici la substantielle étude sur « la vision chrétienne de l'histoire » par M. l'abbé Nicolas Portail. Partant du fait que le christianisme a sa définition propre de l'Histoire, donc que « l'Histoire est la réalisation dans le temps et au moyen des hommes des desseins de Dieu, d'un plan éternel et divin », l'abbé Portail affirme qu'il y a aussi un sens chrétien de l'Histoire avançant vers un but qui, une fois atteint, rendra l'Histoire caduque. Ce but est le retour

du Christ et l'achèvement de son Corps mystique.

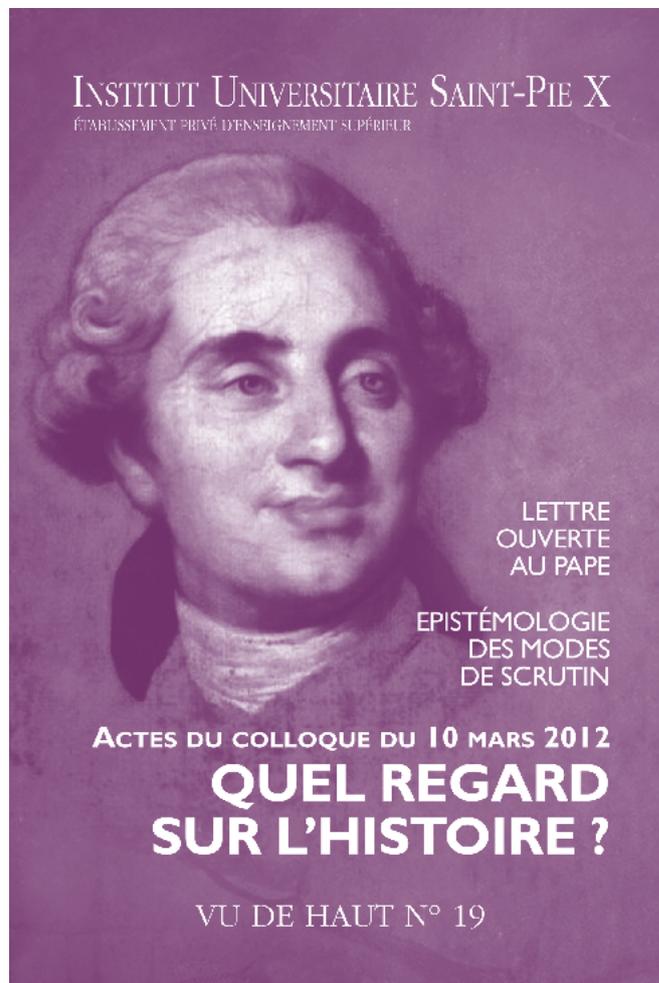
Révélé par Dieu ce sens chrétien s'impose à la foi du chrétien ; il fut contesté dès les temps médiévaux, puis au XVIII^e siècle par les Lumières, puis, à l'époque contemporaine, par les tenants d'un sens positiviste de l'Histoire, progressiste et évolutionniste, niant toute réalité spirituelle, rejetant tout ce qui est permanent, éternellement valable et absolu, en somme tout ce que saint Thomas disait naturel à l'esprit humain, parce que fondé sur le sens commun. On voulut alors atteindre à l'objectivité rationaliste, fon-

lui-même, la vision chrétienne de l'Histoire met en évidence les principes de l'Église apportant leurs bienfaits à l'humanité et montre que là où se trouvent ces bienfaits, l'Église agit. En outre elle démontre la fausseté de l'impartialité positiviste qui est contraire à la sympathie de l'historien avec les personnages étudiés. « *Nemo nisi per amicitiam cognoscitur* » (On ne connaît quelqu'un que par amitié) disait saint Augustin...

Nécessité des réfractaires

Et voici pour finir un bel exemple de la méthode inductive en histoire :

celui de Reynald Sécher, dont toute l'œuvre courageuse, renouvelant réellement la face de l'histoire vendéenne, est la parfaite illustration. Son exposé très clair est convaincant : « Le document, rien que le document : c'est grâce à cette méthodologie qu'on peut à la fois remettre en question les préjugés les plus ancrés et l'histoire officielle. » « Et ce, ajoute Reynald Sécher, malgré la pensée unique, je dirais presque la lobotomisation des cerveaux, et c'est pour cela qu'il faut des gens qui pensent autrement et qu'il est nécessaire de toujours avoir des réfractaires dans une société. » L'endoctrinement idéologique auquel nous sommes soumis dans la France socialiste risque fort de faire surgir des foules de réfractaires auxquels le pouvoir ne s'attend pas. Les réfractaires au mariage homo ne sont qu'un début.



à la science historique sur la raison seule. Puis apparut le structuralisme, privilégiant les mentalités, niant les volontés particulières individuelles ou réunies en petits groupes. Et l'on aboutit, faute de pouvoir donner la seule explication possible du passé humain, à une impasse...

Face à toutes ces tentatives d'expliquer le monde à partir de l'Homme

Vu de haut n° 19, revue de l'Institut Universitaire Saint-Pie X, 164 p. – 15 € - 18,25 € (frais de port). Au sommaire, Actes du colloque *Quel regard sur l'histoire ?* (mars 2012) – lettre ouverte du professeur Polin à Benoît XVI – Epistémologie des modes de scrutin par Jacques Henry – résumés de mémoires de maîtrise. ☒



Nous sommes nés avant la télévision, les produits surgelés, les photocopies, les plastiques, les verres de contact, la vidéo, le magnétoscope etc., avant la pilule!

Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon Laser, le stylo à bille, le lave-vaisselle, les congélateurs, les couvertures chauffantes et la climatisation

et... avant que l'homme ne marchât sur la lune!

Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait au couvent... Il n'y avait pas de « mari au foyer » ni de congé parental, ni de congés « payés ».

Nous n'avions jamais entendu parler de télécopie, de courrier électronique, de modulation de fréquence ni de cœur artificiel!

Pour nous, un ordinateur était

quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique, une puce était un parasite, une souris une nourriture pour les chats... et le « Oueb » une petite rivière marocaine!

Les paraboles se trouvaient dans la Bible, pas sur les toits! Un site était un point de vue panoramique, un CD Rom nous aurait fait penser à une boisson martiniquaise alcoolisée.

Un joint empêchait un robinet de goutter, l'herbe était réservée aux vaches et... il n'y avait de boucles aux oreilles des personnes de sexe masculin.

Une cassette servait à ranger les bijoux et un téléphone cellulaire aurait été installé dans un pénitencier. Le rock était un bloc de pierre très dur!

Un gay faisait rire!

Le fast-food était un menu de carême chez les Anglais et un Big Mac un grand manteau de pluie.

Quand on songe à tous ces changements que nous avons supportés allègrement... on peut dire que nous sommes une robuste race, un sacré bon cru!



MOTS CROISÉS - Problème N° 11-13

par Cecilia DEM

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3			■								
4										■	
5							■				
6			■	■							■
7			■								
8								■			
9										■	
10											■
11			■								

DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT:

1) Porte maintenant sur ses épaules une immense espérance. 2) Cultivent le goût du secret. 3) Pieuse abréviation - Toujours pas assouvi. 4) On pourrait l'appeler « de Calais » - Petit exercice pour jeunes collégiens en classe d'anglais. 5) On peut dormir pour le faire - Voisine avec Lisieux 6) En d'autres

termes... (abréviation) - Naquit de l'uniformité. 7) Bientôt, on n'aura même plus le droit de le réclamer à l'embauche. - Délicieux village escarpé de Provence - On dit qu'il en sort une goutte si l'on tord un tout jeune nez! 8) Il ne faut pas oublier de le faire sur les semis - On souffle dedans ou on respire grâce à lui. 9) Ville frontière de notre Sud - Un accord sans réticence - Deux lettres désignant certains Frères. 10) Une lisière, mais pas en couture - Mode de transport habituel pour Tarzan. 11) Il a donc échappé au Planning Familial - Revêtement de sol sans confort, mais sans souci.

VERTICALEMENT

A) La première d'un nouveau Pape dégage une émotion particulière. B) Remplace trop souvent le purificateur. C) Ce n'est ni oui, ni yes - Pouvait remplacer le défunt service militaire - On y regarde à deux fois avant de la traverser. D) Enflamme la trompe du 4 horizontal - Ville et rivière mayennaises. E) Une tranche - mais oui! - d'Armagnac. F) Un peu moins familier que la trouille - La vogue des huiles essentielles en fait une vedette. G) Il faut attendre l'été

prochain pour l'entendre chuintier sur nos terrasses - Un certain Arturo. H) Même avec ses trois pointes, on risque d'avoir du mal à prouver qu'il l'est. I) Belle éthiopienne - C'est «ben» un compliment en Poitou! - C'est nickel! J) Un tout petit rien - Peer Gynt, Hedda Gabler... cela vous dit quelques chose? K) À l'envers, c'est encore plus tendance que le catéchisme!

SOLUTIONS du N° 10-13

HORIZONTALEMENT:

1- ORTHOGRAPHE. 2- POUPONNIÈRE. 3- EUB (Bue) - GONE. 4- RSA - As - RNI (Rassemblement National des Indépendants). 5) AP (Anselme Payen)- GÎT - SU. 6 - BÉNÉDICTION. 7- TES - TUA. 8) UE (Union Européenne) - TOURET. 9- FUTILES - AN. 10 - FRÉON - ARNO. 11- ES - NÉRONIEN.

VERTICALEMENT:

A- OPÉRA BOUFFE. B- ROUSPÉTEURS. C- TUBA - NÉ - TÉ. D- HP (Haut Potentiel Intellectuel) - GESTION. E- OÛ - AID (Dia) - OLNE. F- GNOSTIQUE. RN - RS (Robert Schumann). H- AIGRETTE - AN. I- PEON - IUT - HRNISOA (Harnois). K. EEE (Espèces exotiques envahissantes) - UN - GNON.

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême
 Quentin MACE 12 octobre

Ont contracté mariage devant l'Église
 James BARNES avec Diane
 LASNET de LANTY 28 septembre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique
 Jean ROLLAND, 88 ans 3 octobre
 France TOULEMONDE, 75 ans
 4 octobre

Out de l'Association :

Reprenant en cour de Rome le procès de béatification interrompu par la disparition de ses anciens défenseurs et postulants de Madame Elisabeth de France, sœur cadette du roi Louis XVI, morte sur l'échafaud en odeur de sainteté le 10 mai 1794.

Le 25 mars 1947, une association fut créée par la famille Le Sage de La Franquerie et approuvée alors par de nombreux évêques et cardinaux.

La cause en béatification fut introduite le 23 décembre 1953 par son Éminence le cardinal archevêque de Paris.

Depuis 2008, cette cause est défendue et réintroduite par l'« Association Madame Elisabeth de

France ». Adresse : Association Madame Elisabeth de France - 14, rue Saint-Honoré - 78000 Versailles

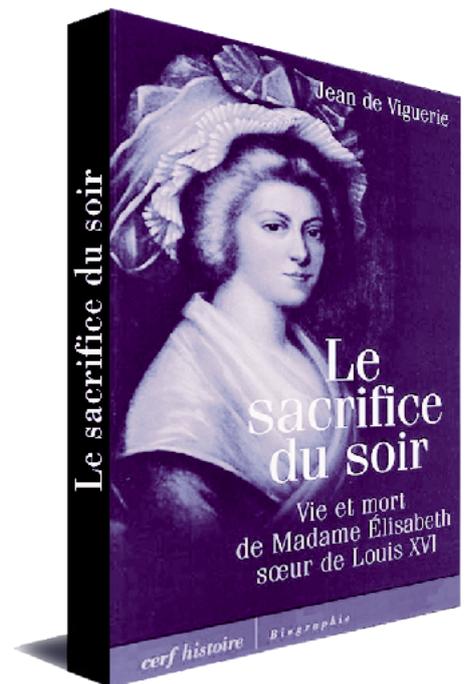
Lecture sur le sujet :

Le sacrifice du Soir du professeur Jean de Viguierie.

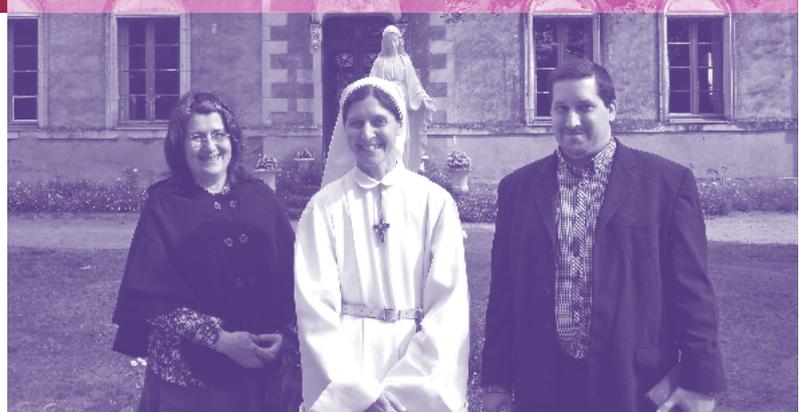
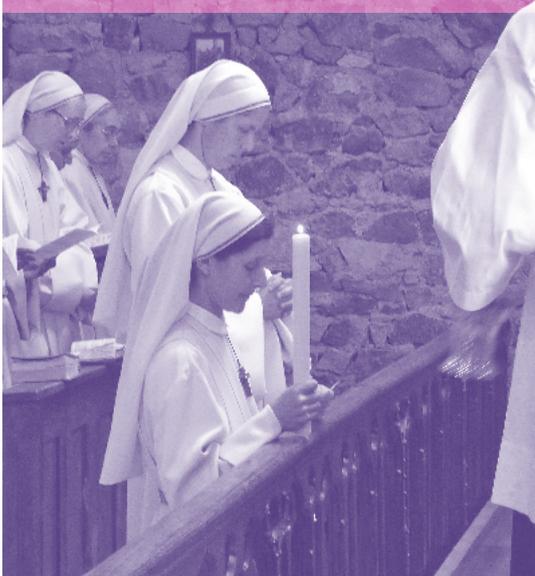
A signaler qu'en la crypte de la cathédrale de Chartres, aux pieds de Notre-Dame-sous-terre, on peut admirer les deux cœurs votifs que Madame Elisabeth avait fait discrètement déposer en septembre 1790 pour « La conservation de la religion en France ».

Vous pouvez vous procurer auprès de cette Association une image pieuse sur laquelle figure la prière récitée par Madame Elisabeth pendant son incarcération au temple et une prière pour demander à Dieu des

miracles par son intercession. ☒



La vie de la paroisse... en images



Le samedi 7 septembre, au Rafflay (44), Sœur Louis-Marie (Patricia Hanzegovic), ancienne fidèle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a prononcé ses vœux perpétuels dans la communauté des Petites Servantes de Saint-Jean-Baptiste. Ici, en train de prononcer ses vœux et à l'issue de la cérémonie, avec sa mère et son frère.

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**Vendredi 1^{er} novembre**

- + Pas d'adoration du Saint Sacrement ce mois-ci
- + Pas de consultations notariales gratuites ce mois-ci

Samedi 2 novembre

- + Commémoration des défunts (messe à toutes les heures de 7h 15 à 12h 15)
- + 13h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes
- + 18h 30: messe solennelle pour les défunts de la paroisse

Lundi 4 novembre

- + 19h 30: conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X par Daniel Pannier « Jacqueline de Romilly, professeur dans l'âme »

Mardi 5 novembre

- + 20h 00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 6 novembre

- + 15h 00: réunion de la croisade eucharistique
- + 16h 00: messe de la croisade eucharistique
- + 19h 30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20h 00: en salle des catéchismes, conférence de Laurent Glauzy « De l'industrie rock à Walt Disney, les arcanes du satanisme »

Jeudi 7 novembre

- + 20h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes

Vendredi 8 novembre

- + 18h 00 à 20h 00: consultations patrimoniales gratuites en salle des catéchismes
- + 19h 15: Chapelet des hommes

Du 9 au 11 novembre :

Assises du MJCF - Salle Georges Brassens, 1 rue des Grives - 91760 Itteville

Samedi 9 novembre

- + 13h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes
- + 16h 00: messe des catéchismes

Dimanche 10 novembre

- + Sur le parvis: vente de miel

Lundi 11 novembre

A partir de la messe de 18h 30: réunion du Tiers Ordre de la FSSPX

Mardi 12 novembre

- + 19h 15: réunion du chapitre des Chevaliers de Notre-Dame
- + 20h 00: cours de doctrine approfondie

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

fondie

Mercredi 13 novembre

- + 16h 30: récitation du rosaire de l'honneur de Notre-Dame de Fatima
- + 18h 30: messe des juristes

Jeudi 14 novembre

- + 9h 00 à 17h 00: réunion du Tiers Ordre carmélitain
- + 20h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes

Vendredi 15 novembre

- + 18h 00 à 20h 00: consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 16 et dimanche 17 novembre

- + vente de Noël de l'école St-Louis

Samedi 16 novembre

- + 9^e forum des métiers organisé par le MCF, salle de l'Asiem, 16 rue Albert de Lapparent - 75007 Paris
- + 10h 30: rosaire avec SOS Tout-Petits devant la maternité de Port-Royal, boulevard de Port-Royal et boulevard Saint-Jacques (métro Saint-Jacques)

Dimanche 17 novembre

- + Prédication à toutes les messes sur les exercices de Saint-Ignace
- + Sur le parvis: vente de nougat - vente des cahiers de Saint-Raphaël
- + 10h 30: messe de la Saint-Hubert avec trompes de chasse

Lundi 18 novembre

- + A 19h 30: conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X par Jean Monneret « La résistance morale au terrorisme »

Mardi 19 novembre

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 20 novembre

- + 19h 30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Jeudi 21 novembre

- + 20h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes

Samedi 23 et dimanche 24 novembre

- + vente de charité de la chapelle Notre-Dame de la Consolation au Forum de Grenelle

Samedi 23 novembre

- + 13h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes
- + 19h 30: service pour le général Franco et José-Antonio Primo de Rivera

Dimanche 24 novembre

- + Quête et prédication à toutes les messes pour l'Institut Saint-Pie X
- + 17h 45: concert spirituel d'orgue

Lundi 25 novembre

- + 19h 30: conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X du professeur Franck Bouscau sur « Louis XIV et le traité d'Utrecht (1713) enjeux dynastiques et géopolitiques »

Mardi 26 novembre

- + Pas de cours de doctrine approfondie

Mercredi 27 novembre

- + 20h 00: conférence d'Alain Escada sur « La théorie du genre »

Jeudi 28 novembre

- + 20h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre

- + vente de charité de la conférence Saint-Vincent de Paul

Samedi 30 novembre

- + 13h 00: cours de catéchisme pour adultes en salle des catéchismes